

Communiqué de Presse

4e édition du concours

Talents Gourmands Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Fort du succès des trois premières éditions, le Crédit Agricole, en partenariat avec Bottin Gourmand, lance la 4e édition des Talents Gourmands Crédit Agricole. Cette année, le concours est organisé dans 16 Caisses régionales avec pour objectif la mise à l'honneur de l'ensemble de la filière gastronomique.

Le Crédit Agricole valorise les régions et ceux qui font leurs richesses

Ce concours au concept inédit « du champ à l'assiette » rassemble 3 catégories de professionnels qui, par leur savoir-faire et leur amour du bon produit, célèbrent les richesses culinaires de leur région :

- les Agriculteurs (terre et mer) ;
- les Artisans des métiers de bouche ;
- les Restaurateurs.

Partenaire historique des Agriculteurs, le Crédit Agricole a toujours revendiqué des valeurs d'universalité, de proximité, de convivialité, d'exigence et de transmission. À travers ce concours, il réaffirme son ancrage local et révèle les hommes et les femmes qui le mettent en lumière.

L'édition 2018 du concours

Cette année, le Président du jury du concours Talents Gourmands Sud Rhône Alpes est **Olivier SAMIN, chef étoilé du Carré d'Alethius** à Charmes-sur-Rhône (07).

Les 3 étapes du concours 2018 pour révéler les lauréats Talents Gourmands sud Rhône Alpes sont :

Jusqu'au 31 mai 2018, les candidats pourront s'inscrire gratuitement sur le site www.talents-gourmands.fr. L'inscription est ouverte aux **Agriculteurs** (viticulture, élevage, grandes cultures, fruits et légumes, produits de la mer, en individuel ou en coopérative agricole), aux **Artisans** des métiers de bouche (bouchers, boulangers, traiteurs, pâtisseries, chocolatiers...) et aux **Restaurateurs** (cuisiniers salariés ou propriétaires, sauf restauration rapide et collective) dont le siège social est situé sur le territoire de la Caisse régionale de Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

Du 1^{er} au 30 juin 2018, le jury de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes sélectionnera 9 finalistes (3 par catégorie). Les candidats seront départagés sur leurs qualités professionnelles et leur capacité à travailler et sublimer les produits régionaux.

Lors de la finale, le jury désignera les **3 lauréats** régionaux qui deviendront les Talents Gourmands 2018 de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes. À cette occasion, le Crédit Agricole remettra aux lauréats 3.000 euros et 1.000 euros pour les finalistes. Enfin, tous bénéficieront de dotations offertes par nos différents partenaires et d'une publication dans l'édition « Spécial Talents Gourmands » (janvier 2019).



Talents Gourmands | 2018

Crédit Agricole



Les précédentes éditions du Concours Talents Gourmands Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

• La 1^{ère} édition du concours en 2013

Le jury, présidé par **Patrick HENRIROUX (La Pyramide)**, avait désigné les 3 lauréats suivants :
Anne-Sophie COSSON - Ferme des Délices de Belledonne (catégorie Agriculteurs) ;
Sylvain RIBEYRE – Boulangerie La Gerbe d'Or (catégorie Artisans des métiers de bouche) ;
Nicolas GRANDCLAUDE – L'Auberge Marnans (catégorie Restaurateurs).

• La 2^e édition du concours en 2014

Le jury, présidé par **Michel CHABRAN (Restaurant Chabran)**, avait désigné les 3 lauréats suivants :
Cédric BOMMENEL – Le Cochon rustique (catégorie Agriculteurs) ;
Michaël MIGNOTTE – Boucherie de l'Eyrieux (catégorie Artisans des métiers de bouche) ;
Julien ALLANO – Le Clair de la Plume (catégorie Restaurateurs).

• La 3^e édition du concours en 2017

Le jury, présidé par **Christophe ARIBERT (Les Terrasses d'Uriage)**, avait désigné les 3 lauréats suivants :
Jocelyn COMAILS – Ferme Bouche baie (catégorie Agriculteurs) ;
Sylvain PETIT - Esvinaigrerie (catégorie Artisans des métiers de bouche) ;
Mathias MERLE - Carafons (catégorie Restaurateurs).

Plus d'informations sur :

www.talents-gourmands.fr

Service Presse Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
anne-gaelle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr – 06.13.69.22.79



BERNARDAUD



BOTTIN
GOURMAND

